Temps ordinaire - 10e Semaine: Jeudi

Texte de l'Évangile (*Mt* 5,20-26): Je vous le dis en effet: «Si votre justice ne surpasse pas celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez pas dans le Royaume des cieux.

»Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens: Tu ne commettras pas de meurtre, et si quelqu'un commet un meurtre, il en répondra au tribunal. Eh bien moi, je vous dis: Tout homme qui se met en colère contre son frère en répondra au tribunal. Si quelqu'un insulte son frère, il en répondra au grand conseil. Si quelqu'un maudit son frère, il sera passible de la géhenne de feu.

»Donc, lorsque tu vas présenter ton offrande sur l'autel, si, là, tu te souviens que ton frère a quelque chose contre toi, laisse ton offrande là, devant l'autel, va d'abord te réconcilier avec ton frère, et ensuite viens présenter ton offrande. Accorde-toi vite avec ton adversaire pendant que tu es en chemin avec lui, pour éviter que ton adversaire ne te livre au juge, le juge au garde, et qu'on ne te jette en prison. Amen, je te le dis: tu n'en sortiras pas avant d'avoir payé jusqu'au dernier sou».

«Si votre justice ne surpasse pas celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez pas dans le Royaume des cieux»

Abbé Julio César RAMOS González SDB
(Mendoza, Argentine)

Aujourd'hui, Jésus nous invite à aller au-delà de ce que peut vivre n'importe quel fidèle. Même si elle ne se traduit pas par de mauvaises actions, la coutume endurcit souvent le désir de rechercher la sainteté, en nous moulant commodément sur la routine des actions correctes, et rien d'autre. Saint Jean Bosco répétait: «Le bon est l'ennemi du meilleur». C'est là que nous atteint la Parole du Maître, qui nous invite à nous “surpasser” (cf. Mt 5,20), à partir d'une attitude différente. Surpassement qui, paradoxalement, passe par les choses les plus petites. Se mettre en colère, insulter et maudire son frère n'a rien de bon pour le disciple du Royaume, appelé à être —rien de plus, mais rien de moins— le sel de la terre et la lumière du monde (cf. Mt 5,13-16), par la vigueur des béatitudes (cf. Mt 5,3-12).

Jésus, avec autorité, modifie l'interprétation du précepte négatif «Tu ne tueras pas» (cf. Ex 20,13) par l'interprétation positive de la profonde et radicale exigence de réconciliation, mise, pour insister davantage, en relation avec le culte. Ainsi n'y a-t-il pas d'offrande qui vaille quand «tu te souviens que

ton frère a quelque chose contre toi» (Mt 5,23). C'est pourquoi il importe d'arranger tout litige, sinon l'invalidité de l'offrande se retournera contre toi (cf. Mt 5,26).

Tout cela ne peut être mis en œuvre que par un grand amour. Saint Paul nous dira: «En effet, le précepte: Tu ne commettras pas d'adultère, tu ne tueras pas, tu ne voleras pas, tu ne convoiteras pas, et tous les autres se résument en cette formule: Tu aimeras ton prochain comme toi-même. La charité ne fait point de tort au prochain. La charité est donc la Loi dans sa plénitude» (Rom 13,9-10). Demandons à être renouvelés —jusque dans le moindre détail— dans le don de la charité à l'égard du prochain, et notre vie sera la meilleure et la plus authentique offrande à Dieu.

Pensées pour l'évangile d'aujourd'hui

- « En réalité, ce qui est le plus juste et le plus approprié, c'est que la créature imite son Créateur, qui a établi la réparation et sanctification des croyants dans le pardon des péchés, nous convertissant ainsi d'inculpés en innocents et que l'abolition du péché en nous soit l'origine des vertus » (saint Léon le Grand)

- « La paix se construit dans le cœur et à partir du cœur, en déracinant l'orgueil et les revendications, et en mesurant son langage, car on peut blesser et tuer aussi par des mots, pas seulement par des armes » (Léon XIV)

- « Jésus a repris les dix commandements, mais il a manifesté la force de l'Esprit à l'œuvre dans leur lettre. Il a prêché la "justice qui surpasse celle des scribes et des pharisiens" (Mt 5, 20) aussi bien que celle des païens. Il a déployé toutes les exigences des commandements (...) » (Catéchisme de l'Eglise Catholique, n° 2.054)